DLP 29-8-88036386

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 80 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

11 Mai 1984 N° de série continue 39 Bulletin n° 10

CÉRÉALES

Situation phytosanitaire au 30 Avril

ORGE

Stade végétatif : cultures en fin de montaison (mi-montaison en Savoie et Hte Savoie)

Etat sanitaire :

maladies du pied : les parcelles gravement atteintes sont rares (10 %).

rhynchosporiose : 40 % des parcelles sont sérieusement touchées en toutes régions. Les taches commencent à apparaître sur les feuilles supérieures dans certains cas.

oïdium : souvent présent mais pas d'attaque inquiétante.

Absence quasiment totale de rouille naine et d'helminthosporiose.

> préconisations : juste avant l'épiaison un traitement peut être nécessaire sur les parcelles sévèrement touchées par la rhynchosporiose et pour lesquelles des taches sont visibles sur les feuilles supérieures.

BLE

Stade végétatif : mi montaison (début montaison en Savoie et Hte Savoie - fin montaison sur les parcelles les plus avancées dans la Drôme)

Etat sanitaire :

maladies du pied : développement supérieur au seuil d'intervention (1/4 des thalles atteintes) sur le quart des parcelles. Moindre importance en Savoie et Hte Savoie.
Prédominance du rhizoctone sauf sur certaines parcelles où la fusariose est abondante.

septoriose : la maladie est présente sur les 2/3 des parcelles en toutes régions. Dans quelques cas on note une évolution sur les feuilles supérieures.

oïdium : souvent présent mais abondant sur seulement 20 % des parcelles. Surtout observé dans la Drôme, l'Isère et le Rhône. Apparition sur les feuilles supérieures dans quelques cas.

rouille brune : absente.

P91

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 1766 AD

Préconisations : si aucune intervention n'a été réalisée au stade 2 noeuds, un traitement à la mi-montaison peut limiter de manière satisfaisante les maladies du pied et du feuillage si les attaques ne sont pas trop importantes.

Employer un produit efficace contre la septoriose dont le développement est favorisé par les pluies de ces derniers jours.

MAÏS

INFORMATIONS I.T.C.F. SUD-EST - A.G.P.M. SUD-EST - S.P.V. RHÔNE-ALPES

DESHERBAGE DE RATTRAPAGE

Malgré le désherbage réalisé lors du semis, des adventices peuvent apparaître dans certains cas sur les parcelles. Une intervention de rattrapage est alors nécessaire.

Les problèmes rencontrés peuvent être les suivants :

- dicotylédones devenues résistantes aux triazines (amarantes, chénopodes, morelle noire, renouées).
- levées de graminées estivales (panics, sétaires, digitaires).
- présence de vivaces (liserons, chardons...).
- mauvaise efficacité du traitement de prélevée

DICOTYLEDONES RESISTANTES AUX TRIAZINES

Dans notre région, les amarantes représentent le problème majeur en matière de dicotylédones résistantes ; elles doivent être traitées à un stade bien précis de leur développement (plantes les plus développées atteignant le stade 4 à 5 feuilles) indépendamment du stade du maïs à cause de leurs levées échelonnées.

Il en est de même pour la renouée persicaire et la renouée à feuille de patience qui doivent être traitées avant qu'elles dépassent le stade 2 à 3 feuilles.

Le nombre de graines que sont capables de produire ces dicotylédones est très élevé ; il importe donc d'obtenir un désherbage parfait à leur égard pour éviter leur prolifération l'an prochain.

PRODUITS DE POST-LEVÉE EFFICACES CONTRE
LES DICOTYLÉDONES RÉSISTANTES AUX TRIAZINES

HERBICIDES				Dicotylédones résistantes			
				chénopodes	morelle	amarantes	renouées
Nom Commercial	Matière active	Dose d'emploi PC/ha	Stade du maïs lors de l'application	traiter sur adventices jeunes ne dépassant pas les stades 4 à 6 feuilles		traiter lorsque les amarantes les plus développées ont 4 ou 5 feuilles	traiter avant que les renouées dépassent le stade 2 à 3 feuilles
HERBOGIL Liquide D NIXONE Liquide	Dinoterbe	3 l	2 à 3 feuilles (plus tard risques de brûlures). Traiter sur maïs secs.	●	●		
DICOPRIME	Bromophenoxime	2 l	3 à 6 feuilles	●	●		●
BASAGRAN + huile	Bentazone	2 l	3 à 6 feuilles	●	●	●	●
LADDOCK (1)	Bentazone + atrazine	4 l	3 à 6 feuilles	●	●	●	●
LENTAGRAN	Pyridate	2 kg	4 à 6 feuilles	●	●	●	
PYRON (2)	Pyridate + 3,6 DCP	1,5 l	4 à 6 feuilles	●	●	●	

(1) Si le maïs doit être suivi d'un blé ne pas dépasser 800 g/ha d'atrazine pour ne pas risquer de problèmes de phytotoxicité.

(2) Actif sur chardons

P92

PRODUITS DE POST-LEVÉE EFFICACES CONTRE LES GRAMINÉES ESTIVALES
(PANICS - SÉTAIRES - DIGITAIRES)

Produit commercial	Matière active	Dose d'emploi PC/ha	Stade du maïs lors de l'application	Traitement		Efficacité
				en plein	en dirigé	
Nombreuses spécialités	atrazine (1)	3 à 4 kg ma/ha + huile (3 à 5 l)	2 à 6 feuilles	●		digitaire seulement freinée
Diverses spécialités	amétryne	3 à 4 kg + huile (5 l)	40 à 50 cm		●	également actif contre morelle et chénopodes
IGRANE autosuspensible	terbutryne	5 l + huile (3 à 5 l)	40 à 50 cm		●	également actif contre morelle et chénopodes

(1) Si le maïs doit être suivi d'un blé ne pas dépasser 800 g/ha d'atrazine pour ne pas risquer de problèmes de phytotoxicité.

PRODUITS DE POST-LEVÉE EFFICACES CONTRE LES VIVACES

Produit commercial	Matière active	Dose d'emploi	stade du maïs lors de l'application	Traitements		Conditions d'emploi	Efficacité									
				en plein	en dirigé		liseron	chardon	prêle	renouée amphibie	laiteron	gesse tubéreuse	chiendent rampant	chiendent pied de poule	ronce	tussilage
nombreuses spécialités	atrazine (1)	4 kg ma/ha + huile (3 à 5 l)	2 à 4 feuilles	●		risques de phytotoxicité							●			
nombreuses spécialités	2,4 D (sous forme de sels d'amine exclusivement)	0,2 kg ma/ha	4 à 5 feuilles	●		maïs en bon état végétatif et température inférieure à 25° C sinon risques de phytotoxicité	●									
		1 kg ma/ha	40 à 50 cm		●		●	●			●					
nombreuses spécialités	2,4,5 T	0,75 à 1 kg ma/ha	50 cm		●							●			●	
nombreuses spécialités	2,4,5 TP (fénoprop)	1 kg ma/ha	40 à 50 cm		●		●		●	●						
nombreuses spécialités	aminotriazole	7,5 l PC/ha + huile (5 l)	40 cm		●	traitements successifs à 8 jours d'intervalle								●		
GRAMOXONE 2	Paraquat	3 l PC/ha	60 cm		●									●		
LONTREL SF 100	3,6 DCP	1,25 l PC/ha	4 à 5 feuilles	●		température supérieure à 15° C		●			●	●				●

(1) Si le maïs doit être suivi d'un blé ne pas dépasser 800 g/ha d'atrazine pour ne pas risquer de problèmes de phytotoxicité.

● bonne efficacité
● efficacité moyenne

P 93